

Un objet caméléon et dynamique

Le joli village médiéval coule ses ruelles en pente vers le port et l'embarcadère. Il n'y a rien pour entraver les vues, ce spectacle d'un horizon infini, d'un lac comme une mer intérieure rythmée par le ballet des voiliers, des badauds et des bateaux de la Compagnie Générale de Navigation. Baigné par cette vision romantique, qu'artistes et écrivains ont célébrée avant lui, l'architecte Francis David ne pouvait que faire vœu de contrition à l'heure de réaliser cet embarcadère. Le Chablaisien, habitué à l'exercice de la sobriété, a dessiné, au

terme de cette avancée de 85 mètres qui permet d'embarquer vers Nyon en Suisse, un abri évanescent en forme de parapluie inversé recouvert de faces en inox poli miroir. Soutenu par trois piliers centraux et associé à une façade en pierre et en verre sur l'un de ses côtés, l'abri permet de se protéger de la pluie, des vents dominants et du soleil tout en reflétant le paysage changeant, au gré des jeux d'ombre et de lumière, ainsi que des mouvements divers. Un objet caméléon et dynamique.

mots clés

tourisme
paysage
métal

adresse

Port d'Yvoire
74140 Yvoire

YVOIRE



EMBARCADÈRE D'YVOIRE

MAÎTRE D'OUVRAGE
MAIRIE D'YVOIRE

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
CONCEPTEUR - FABRICE DAVID ARCHITECTES
BET STRUCTURE - STÉPHANE MARTY
BET GEOTECHNIQUE - GEO-ARVE

SURFACE DE PLANCHER :
90 M²

COÛT DES TRAVAUX
232 000 € HT

COÛT DE L'OPÉRATION (HORS FONCIER)
331 380 € TTC

DÉBUT DU CHANTIER : mars 2018
LIVRAISON : novembre 2018
MISE EN SERVICE : novembre 2018

L'architecte ne s'en cache pas : l'ombrière du Vieux Port de Marseille, gigantesque plafond miroir en inox poli dessiné par l'architecte Norman Foster, a fortement inspiré son ouvrage. Ramené aux proportions d'Yvoire, bourg médiéval de quelques 1 000 habitants -plusieurs dizaines de milliers en saison-, le programme reprend le même concept d'une matière effilée et réfléchissante tout en s'adaptant au site, à la fois modeste et grandiose.

Un trait effacé

Sur la jetée ouverte à tous les vents et à la pluie, ou embrasée du dru soleil estival, la question d'un abri est devenue fondamentale tant pour abriter les usagers du bateau, touristes et frontaliers en partance pour la Suisse, que les curieux en balade sur les quais. Face aux lignes d'horizon et du lac, l'idée d'un trait effacé, qui le cède au spectacle de la nature et minimise son impact visuel depuis l'eau, s'impose comme une évidence, sous la bénédiction de l'Architecte des Bâtiments de France, de la Direction départementale territoriale, et des élus du village. Plutôt que le verre, qui aurait laissé entrevoir la charpente et créé des risques de surchauffe, Fabrice David jète son dévolu sur une solution sobre et discrète à base d'inox donc, une matière encore peu utilisée en architecture, sous la forme de plaques réfléchissantes. Celles-ci sont assemblées à l'instar d'un sandwich qui embrasse un isolant ainsi qu'un voligeage en bois, participant à la structure de l'ensemble. Mise au point de concert par le charpentier, le ferblantier ainsi que le bureau d'études, cette "toiture" nécessite des échanges nourris et pointilleux afin de garantir la linéarité globale, ainsi que la précision des coupes, de telle façon que les éléments de bord de rive viennent se joindre finement.

Parapluie renversé

La toiture affiche des pans ou des prismes de très faible épaisseur, sept à huit centimètres, organisés à l'instar d'un parapluie renversé qui vient s'appuyer sur trois piliers centraux, la base de ceux-ci est renforcée par des cubes en béton de 1 m³ chacun. La légèreté et l'aérodynamisme des plaques d'inox sert un triple intérêt : en termes de résistance d'abord, puisque le vent n'a pas de prise sur ces feuilles de métal effilées, au niveau de l'écoulement des eaux pluviales ensuite, celles-ci sont naturellement orientées vers le côté nord, et en ce qui concerne l'apparence visuelle enfin, l'embarcadère passe inaperçu depuis le lac pour favoriser les vues vers le bourg médiéval et la côte. "Le but a été d'être le plus léger possible, de ne pas rajouter de la construction dans ce village classé, rappelle Fabrice David, l'abri s'efface pour laisser glisser le regard".

Transparence et résistance face à la houle

À l'arrière, du côté des vents dominants, la "voilure horizontale" se trouve secondée par une paroi en pierre verticale qui balise le cheminement et les limites de l'abri, à mi-hauteur, paroi sur laquelle a été boulonnée (points d'ancrage tous les 60 cm) une cloison transparente faite de deux verres Sécurité collés et renforcés avec un film intermédiaire. Tout en restant fidèle à l'esprit de transparence, la solidarité de

l'ensemble des ancrages garantit la résistance face à des conditions de vent et de houle extrêmes modélisées par l'ingénieur structures. Pour compléter cet équipement minimaliste, le mobilier urbain, déjà utilisé par ailleurs en haut du village, a été dupliqué ici. L'ancien garde-corps séparant autrefois le flux arrivant et le flux sortant du bateau est ainsi troqué contre un banc en bois armé aux poteaux centraux. Économie de supports qui aurait impacté l'approche visuelle. Le banc permet aux usagers de s'asseoir des deux côtés. Le spectacle s'invite ainsi sous ce temple de l'attente, animé de ces présences humaines et du paysage reflétés dans les miroirs inox, mise en scène éphémère de passagers en transit qui s'observent par le jeu des facettes, s'amuse ou se photographient.

Intemporel et poétique

"Cette réalisation constitue un élément d'architecture et de lecture du paysage", résume Fabrice David. Un élément changeant, au gré des humeurs du temps et de la météo, qui s'illumine le soir telle une lanterne suspendue sur le lac. Un élément intemporel construit pour durer et vieillir, accompagner des tranches de vie et des moments de contemplation. Ou inspirer la poésie : "Tout était vide et calme. Seulement j'apercevais, au-delà de la ligne bleue, dessinée en pleine eau par le lac, la barque de Lausanne qui penchait sa voile sous le vent en labourant les vagues à une demi-lieue de moi. Quelques oiseaux blancs, aux longues plumes triangulaires, vogaient ou plongeaient entre la terre et la barque, puis disparaissaient en la suivant. On n'entendait aucun bruit, tout faisait silence." (Alphonse de Lamartine).

74 Haute-Savoie
caue

Conseil d'architecture,
d'urbanisme et de
l'environnement

L'îlot-S
7 esplanade Paul Grimault
bp 339
74008 Annecy cedex
Tél 04 50 88 21 10
Fax 04 50 57 10 62
caue74@caue74.fr
www.caue74.fr



Rédaction: Laurent Gannaz - octobre 2019
Photographies: Béatrice Caffieri
Conception graphique: Anthony Denizard, CAUE de Haute-Savoie

Implantation de l'embarcadère dans son contexte.

